



PERSPECTIVES ECONOMIQUES POUR L'ANNEE 2019

Plan de la présentation

- Introduction
- Situation économique en 2018
- Perspectives pour l'année 2019 et projets structurants
- Evolution de la dette publique

INTRODUCTION

- Au cours de la période récente, l'évolution de la situation économique et financière du Niger a été marquée par la fin de la mise en œuvre du Programme de Renaissance acte I avec l'arrivée à échéance du PDES 2012-2015, suivie par une période intérimaire consacrant l'élaboration d'un Document d'Orientations Economiques (DOE) 2017-2019 et le début du Programme de la Renaissance Acte II.
- Ceci intervient dans un climat sécuritaire très contraignant qui a conduit les autorités à prendre des décisions importantes pour sécuriser le territoire et limiter l'expansion des groupes terroristes.

Situation économique en 2018

- En 2018, l'économie devrait enregistrer une croissance de 5,2% contre 4,9% en 2017.
- Cette évolution de la croissance serait imputable principalement aux secteurs tertiaire et primaire qui ont bénéficié d'une intensification des dépenses publiques;
- Surtout orientées vers les cultures irriguées à travers la modernisation de l'agriculture pluviale dans le cadre de l'Initiative 3N et des projets structurants du développement rural appuyés par le Millénium Challenge Corporation (MCC).

- L'examen détaillé des composantes du PIB permet de situer les principales évolutions sectorielles suivantes pour l'année 2018 :
- Du côté de l'offre, le secteur primaire a enregistré une croissance de 5,0% en 2018 contre 5,7% en 2017 (soit une décélération de 0,7 point).
- Cette décélération est due au ralentissement de l'évolution de la branche agriculture en lien avec l'hypothèse initiale d'un volume pluviométrique moins important que celui de l'année précédente.

- Au total, ce secteur représente 43,3% du PIB en 2018.
- Pour ce qui est du secteur secondaire, il a enregistré une croissance de 3,7% en 2018 grâce à la dynamique de la demande et de la poursuite des travaux d'infrastructures.
- Au total, le secteur secondaire représente 14,7% du PIB en 2018.
- Quant au secteur tertiaire, le taux de croissance serait en hausse de 1% en 2018 (5,4%). Cette hausse est due à la bonne tenue entre autres des branches commerce (+8,7%) et transport (+5,5%). Au total, ce secteur représenterait 35,8% du PIB en 2018.

- Du côté de la demande, la consommation finale augmenterait de 4,5%, essentiellement due à la consommation finale des ménages (4,8%) et de celle des Administrations Publiques (3,2%).
- Concernant les investissements, ils progresseraient de 11,7% en 2018 contre 2,4% en 2017. Cette performance reflèterait la hausse combinée de l'investissement privé de 9,5% et de l'investissement public de 32,3%.
- Les exportations de biens et services en volume, quant à elles, baisseraient de 4,9% en 2018 après une progression de 7,1% en 2017. Cette évolution est en lien, principalement, avec la baisse des exportations des produits pétroliers de 34,7% .

- S'agissant des importations de biens et de services en volume, elles afficheraient une croissance de 2,9% en 2018.
- Le taux d'épargne intérieure a progressé de 2,6 points en se situant à 19,9% en 2018. Dans le même temps, le taux d'investissement s'est accru de 2,1 points de pourcentage en ressortant à 36,2% en 2018.
- S'agissant de l'inflation, en moyenne annuelle, le taux s'est établi à +4,4% en juin 2018, se situant ainsi au-dessus de la norme maximale communautaire de 3% fixée par l'UEMOA dans le cadre du suivi des critères de convergence.

- Pour ce qui concerne les finances publiques, les efforts du Gouvernement seront poursuivis pour la mobilisation conséquente des ressources intérieures et la maîtrise des dépenses publiques.
- Ainsi, il est prévu une progression des recettes totales de 23,8% en 2018 contre 5,7% en 2017. Les recettes fiscales progresseraient globalement de 23,7% contre 2,1% en 2017.
- Le taux de pression fiscale s'établirait à 15,9% en 2018 contre 13,1% un an plutôt.

- Cette performance serait en lien avec la poursuite de la mise en œuvre des réformes financières et de la modernisation des régies financières.
- Les dépenses totales, quant à elles, enregistreraient une hausse de 15,2% en 2018 contre 6,9% en 2017. Cette progression résulterait de la hausse combinée des dépenses courantes de 4,3% et de celle des dépenses en capital de 27,4%.
- Ainsi, le déficit global, dons compris, devrait passer de 5,2% en 2017 à 4,4% en 2018.

Perspectives 2019 et projets structurants

- Pour la période 2019-2023, les objectifs nationaux de politique économique s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Renaissance Acte II, traduit par la Déclaration de Politique Générale du Gouvernement (DPG) et soutenu par le Plan de Développement Economique et Social (PDES 2017-2021).
- Ce Plan de développement, qui s'inspire de la Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI) Niger-2035, vise, entre autres, à assurer une meilleure gestion et une efficacité des politiques publiques.

- Ces objectifs s'inscrivent également dans le cadre de la poursuite des investissements publics, surtout dans les infrastructures, et la mise en œuvre du Programme Economique et Financier (PEF) 2016-2020 appuyé par le FMI.
- Les perspectives économiques tiennent compte également de l'environnement international, notamment la remontée des cours du pétrole et de l'uranium ainsi que des effets de la situation économique du Nigéria et du contexte d'insécurité qui sévit aux frontières d'avec le Nigeria, le Mali et la Libye.

- Les principales hypothèses retenues, reposent, au niveau international, sur la mobilisation des ressources extérieures nécessaires à la mise en œuvre du Programme de la Renaissance Acte II à travers le PDES 2017-2021.
- Au plan régional, il est attendu une amélioration de l'environnement sécuritaire et un renforcement de la coopération et de l'intégration régionale et sous régionale africaine. Il s'agira particulièrement de :
 - 1- Renforcer la coopération militaire, y compris l'opération du G5-Sahel ;
 - 2- Mettre en œuvre les engagements pris par les Etats, notamment l'agenda 2063 de l'Union africaine « l'avenir que nous voulons pour l'Afrique » ;

- 3- Mettre en œuvre « la vision 2020 » qui devrait stimuler le développement économique et social des Etats membres en vue d'améliorer le niveau de vie de leurs peuples.
- Sur le plan intérieur, l'activité économique s'inscrira dans un contexte marqué par :
 - 1- la consolidation de la paix et de la stabilité sociopolitique ;
 - 2- la poursuite des grands travaux d'investissements : pipeline-export, construction des infrastructures dans le cadre du sommet de l'UA, projet énergétique de Salkadamna, barrage hydro agricole de Kandadji, cimenteries de Keita, Garadawa et de Kao, échangeurs, routes , modernisation de l'aéroport international Diori Hamani, société sucrière de Dosso etc ;

- 3- l'exécution de nouveaux investissements structurants notamment dans le secteur agricole (accroissement des périmètres irrigués, modernisation des cultures sous pluie, mini-barrages, aménagements hydro agricoles, ouvrages hydrauliques, accroissement du cheptel) appuyés par le MCC, infrastructures énergétiques, routières, fluviales, etc.
- 4- la poursuite de la mise en œuvre du programme économique et financier avec le FMI.

- En matière d'endettement, les orientations de politique sont notamment :
 - une stratégie orientée vers la réduction du coût de la dette ;
 - le recours prioritaire aux emprunts concessionnels ;
 - le recours prudent aux bailleurs non traditionnels pour le financement de projets hautement rentables.
- Les hypothèses retenues pour projeter les indicateurs macroéconomiques s'inscrivent dans ce contexte et reposent aussi sur les secteurs porteurs de l'économie nigérienne à savoir l'agriculture et les activités extractives.

- La croissance économique passerait de 6,5% en 2019 à 5,6% en 2021 pour se situer à 11,0% en 2022 et 6,8% en 2023, soit un taux moyen de 7,2% sur la période 2019-2023. Cette croissance serait notamment tirée par les branches agricole et pétrolière.
- le secteur primaire enregistrerait une croissance moyenne de 6,7%. Cette croissance serait particulièrement portée par la branche agricole avec un taux moyen de 7,7%.
- ce secteur devrait tirer profit de la bonne pluviométrie, des effets des nombreux investissements en cours et prévus dans le domaine agro-sylvo-pastoral et halieutique notamment à travers l'initiative 3N et la mise en œuvre des projets financés par le Millenium Challenge Corporation (MCC).

- le secteur secondaire progresserait, en moyenne par an, de 10%, en lien avec le début de l'exportation du pétrole brut à partir de 2022.
- Ainsi, les activités pétrolières seraient en hausse de 29,7% en moyenne par an et les activités extractives dans leur ensemble de 13,1%, en dépit de la mauvaise performance attendue de la production de l'uranium.
- La production énergétique connaîtrait une augmentation moyenne de 7,3% sur la période sous revue, en rapport avec la mise en œuvre des projets relatifs aux deux (02) centrales d'énergies solaires de 20 MW, d'une centrale hybride de 6 MW diesel et de 13 MW solaire à Agadez
- A ceci s'ajouterait le renforcement des capacités de production de la SONICAR avec deux (02) tranches de 25 MW chacune, la centrale à charbon de Salkadamna et le projet de construction de deux (02) lignes électriques de 132 KV de Soraz-Zinder Maradi-Malbaza.

- La branche construction enregistrerait une hausse de 13,8% en moyenne par sur la période sous revue. Cette hausse s'expliquerait par les nouveaux projets dans le domaine des infrastructures routières, hôtelières (construction du troisième pont Seyni Kountché, routes, immeubles administratifs, travaux énergétiques).
- Le secteur tertiaire croîtrait, en moyenne sur la période, de 5,8%. Il bénéficierait des effets d'entraînement des deux secteurs primaire et secondaire. Il serait porté également par une croissance forte des entreprises des TIC (7,8%) et des transports (6,1%).
- La période 2019-2023 serait particulièrement marquée par la mise en place de la deuxième phase d'installation de la fibre optique, les effets de l'organisation du sommet de l'Union Africaine en 2019, les nouvelles politiques de promotion du tourisme et le développement du secteur des transports, impulsé par le démarrage de l'exportation du brut.

- Sur le plan de la demande, la consommation finale (en lien avec l'amélioration des revenus), l'investissement (sous l'effet des travaux d'infrastructures), les exportations de biens et services (en rapport avec l'exportation du brut à partir de 2022) et les importations enregistreraient respectivement une hausse de 4,5%, 7,5%, 17,3% et 7,6% en moyenne par an sur la période sous revue.
- L'inflation serait maintenue, en moyenne annuelle, à un taux de 2,0% qui est en dessous de la limite de 3,0% maximum fixée par l'UEMOA. Ce résultat serait obtenu grâce aux efforts que l'État entend poursuivre pour approvisionner régulièrement les marchés locaux en produits de consommation courante.

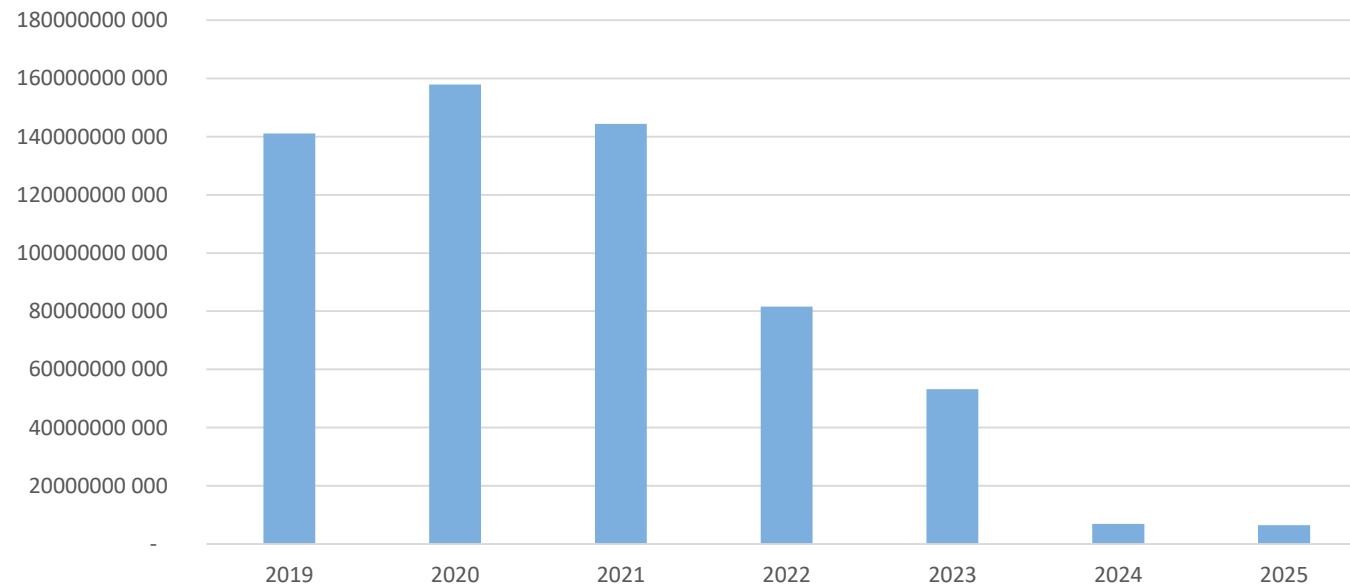
- En vue d'atteindre les objectifs visés en matière de recettes, l'accent sera mis sur les réformes majeures suivantes :
 - 1- l'élargissement de l'assiette fiscale à travers la recherche des niches fiscales ;
 - 2- l'adoption des mesures de rationalisation et de modernisation de la législation fiscale ;
 - 3- la maîtrise de l'érosion des recettes fiscales sur les produits pétroliers, à travers le renforcement des actions de lutte contre la fraude des hydrocarbures ;
 - 4- la création d'un environnement propice aux affaires ;
 - 5- une meilleure gestion du portefeuille de l'Etat et une amélioration du recouvrement des recettes domaniales ;

- 6- la prise des mesures pour une mobilisation effective des financements annoncés du PDES ;
 - 7- l'opérationnalisation intégrale des systèmes de gestion des impôts et taxes ;
 - 8- la bancarisation du paiement des impôts.
-
- Les orientations tiennent compte des contraintes des ressources, face à des besoins sans cesse croissants et les capacités réelles de mise en œuvre des politiques et stratégies publiques.
 - Ainsi, les choix budgétaires conduisent à proposer des dépenses rationnelles, devant permettre d'atteindre les objectifs du Gouvernement à moindres coûts.

- Pour l'année 2019, les ressources internes prévues s'élèvent à un montant de 1343 milliards, en hausse de 3,78% par rapport à 2018 correspondant à 41,07 milliards;
- Les dépenses du budget général quant à elles s'élèvent à un montant de de 1811,8 milliards de FCFA, contre 1733 milliards FCFA en 2018, soit une hausse de 78,79 milliards FCFA en valeur absolue, correspondant à 4,00% en valeur relative.

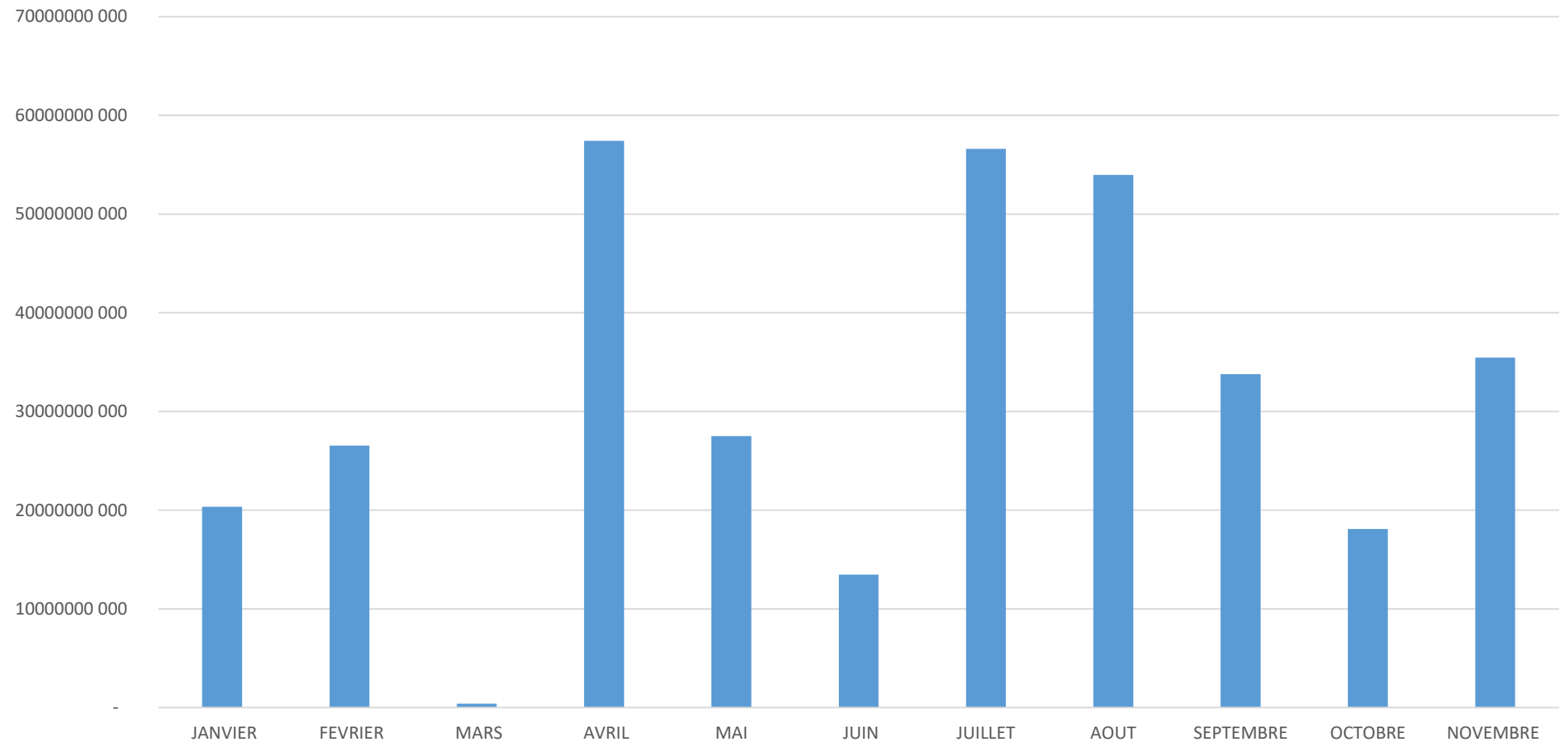
Evolution de la dette publique

- L'encours de la dette au 31 décembre 2018 est de 708,498 milliards dont 476,756 milliards d'obligations du trésor et 202,544 milliards de bons du trésor de maturité allant de 6 mois à un an et 29,198 milliards de syndication.
- Le profil d'extinction de la dette se présente comme suit:



- A fin décembre 2018, il a été mobilisé 539,8 milliards dont 158 milliards en obligations du trésor et 381,8 milliards sous forme de bons du trésor.
- Les obligations du trésor ont une maturité moyenne de 5 ans. Quant aux bons du trésor, la maturité moyenne est ressortie à 1 an avec un TMP de 6,18%.
- Le montant versé au titre de service de la dette au cours de la même année s'élève à 413,2 milliards soit un net de 125,6 milliards.

- Pour l'année 2019, il sera mobilisé 410 milliards dont 180 milliards d'obligations du trésor 230 milliards de bons du trésor.
- Le calendrier des titres prévoit un APE d'une maturité de 7 ans pour un montant de 60 milliards au cours du premier trimestre 2019. Les obligations du trésor seront principalement à maturité de 3 ans.
- Le remboursement attendu au cours de la même année sont fixées à 343,585 milliards dont 141 milliards au titre d'obligations du trésor et 202,544 milliards de bons du trésor.
- Le profil de remboursement se présente comme suit:



- La stratégie d'endettement public à moyen terme (2019-2021) a été élaborée par le Gouvernement.
- La stratégie retenue consiste à diversifier les sources de financement avec un endettement dont la structure sera constituée de 62% de ressources externes dont 50,3% de dette concessionnelle, 11,7% semi-concessionnelle et de 38% de financements intérieurs par le recours au marché intérieur.
- Il convient de souligner que, dans sa mise en œuvre, le Gouvernement continuera à privilégier le recours aux ressources concessionnelles.

- Cette stratégie d'endettement à moyen terme sera mise en œuvre à travers la stratégie de financement sectoriel qui définit les critères d'éligibilité du financement des projets sectoriels.
- Ces critères d'éligibilité requièrent la réalisation d'une étude de faisabilité permettant d'évaluer les effets attendus du projet sur la production nationale, les revenus des ménages et les recettes de l'Etat.
- Sur cette base, la politique économique du Gouvernement pour l'année 2019 consistera à assurer la stabilité macroéconomique et à consolider la dynamique de croissance forte et soutenue, créatrice d'emplois.

- Les objectifs de la politique économique en 2019 portent sur l'assainissement des finances publiques, qui constitue un préalable à la préservation d'un cadre macroéconomique cohérent et stable, tel que convenu avec les PTF à travers une meilleure mobilisation des ressources internes notamment, mais également une maîtrise et une amélioration de la qualité des dépenses publiques.
- En lien avec ses orientations, le besoin de financement de l'Etat net du service de la nouvelle dette à contracter pour 2019 s'établit à 468,8 milliards soit 8,3% du PIB.
- Ce montant sera couvert en mobilisant 252 milliards, soit 4,5% du PIB, auprès des créanciers externes et 179,4 milliards sous forme d'obligations du trésor.

- Par ailleurs, un concours du FMI de 37,4 milliards de FCFA complétera le financement.

**MERCI POUR VOTRE AIMABLE
ATTENTION**